



# Fiche signalétique de la Nouvelle- Zélande

Actualisation au 4 décembre 2008

© MINEIE – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

## Données générales

## Un pays marqué par sa configuration géographique

**Superficie** : 267 707 km<sup>2</sup>  
(en comptant les diverses petites îles entourant les deux îles principales)

**Population** : 4 289 162 habitants

**Langues officielles** : anglais et maori

La Nouvelle-Zélande est située aux antipodes de la France, dans le Pacifique Sud, à 2000 km de l'Australie et à 19 000 km de la France. Elle est composée de l'île du nord qui compte 114 154 km<sup>2</sup>, et de l'île du sud qui mesure 150 416 km<sup>2</sup>. La Nouvelle-Zélande bénéficie d'un climat tempéré avec des amplitudes thermiques modérées.

Malgré son éloignement géographique et sa population limitée, la Nouvelle-Zélande est devenue en quinze ans l'un des marchés les plus ouverts au monde. En effet, depuis le milieu des années 1980 et une réforme en profondeur de la politique économique du pays, la Nouvelle-Zélande affiche un parcours des plus remarquables. Hors effets de conjoncture, telle la crise asiatique de 1997/98, l'expansion économique du pays a été robuste. Entre 1998 et 2007, le taux de croissance moyen s'est élevé à 3,5% par an. Cependant, en 2008, après avoir espéré être épargnée par les retentissements de la crise financière internationale, la Nouvelle-Zélande a dû se rendre à l'évidence : la récession qui l'a officiellement atteinte en fin septembre 2008 (soit au premier semestre de l'année budgétaire et fiscale, commençant au 1er avril) devrait laisser place, au mieux, à une stagnation pendant deux ans.

Dans ce pays à forte tradition agricole, le secteur primaire assure traditionnellement plus de la moitié des exportations et joue un rôle essentiel dans l'économie. Toutefois, pour répondre à la demande nationale dynamisée par la hausse du pouvoir d'achat et pour renforcer sa présence à l'étranger, le pays a la volonté de diversifier son tissu industriel. Les dérèglementations entreprises à partir de 1984 dans de nombreux secteurs d'activité (télécommunications, transports maritimes et services financiers notamment), le développement du tourisme (alternativement premier ou deuxième pourvoyeur de devises depuis 1999) et de l'audiovisuel ont favorisé l'expansion du secteur tertiaire qui est devenu la principale source de revenus de la Nouvelle-Zélande.

## Histoire et culture

Le *Waitangi Day*, fête nationale du 6 février, célèbre la concorde entre les deux communautés.

Le Traité de Waitangi reconnaissait l'existence d'un peuple local à l'arrivée des Européens, notamment parce que les Maoris avaient un impact sur la terre grâce à l'agriculture. Le pays n'a donc pas été déclaré « Terre vierge » comme l'a été l'Australie, et les Maoris ont donc été et sont toujours mieux traités que ne le sont les Aborigènes.

## Une histoire récente

Découverte au XVII<sup>e</sup> siècle, la Nouvelle-Zélande ne fut explorée qu'à la fin du siècle des lumières par le Britannique James Cook. En 1840, le traité de Waitangi fut signé par la reine Victoria et les principaux chefs maoris et sanctionna officiellement la souveraineté du Royaume-Uni sur l'archipel. Bien que peu respecté jusqu'aux années 1980, ce traité bâtit un cadre de partage des ressources entre les deux communautés qui sert aujourd'hui encore de base à leur coexistence. L'immigration européenne massive, les spoliations de terres et d'autres injustices provoquèrent un soulèvement des Maoris au cours des années 1860. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la population maorie a perdu la moitié de ses effectifs. Une marginalisation sociale, politique et économique de la civilisation maorie s'installe et s'accrut durant la phase d'urbanisation du pays pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les dénonciations répétées des violations du traité de Waitangi aboutirent en 1975 à la promulgation du *Treaty of Waitangi Act*. Cette loi établissait un tribunal chargé d'examiner les plaintes de la communauté maorie. En 1992, le gouvernement conservateur s'est engagé à faciliter les règlements des différends entre la Couronne (britannique) et la communauté maorie pour les événements antérieurs à septembre 1992. Ainsi, de nombreuses indemnités et restitutions sont accordées à la communauté maorie.

## Gouvernement

**Chef de l'Etat** : la Reine Elisabeth II, représentée par le Gouverneur Général Hon Anand Satyanand

**Chef du gouvernement (Premier Ministre)** : John Key  
**Deputy Prime Minister (vice premier ministre)** : John English

**Parlement**: Chambre des Représentants  
**Structure**: Unicaméral

**Speaker (Président)** : Lockwood Smith

**Nombre de membres**: actuellement 122  
**Législature**: 3 ans  
**Date des dernières élections**: 8 novembre 2008

**Adresse** :  
House of Representatives  
Molesworth Buildings  
Parliament House  
WELLINGTON  
Nouvelle-Zélande  
Téléphone: 64 4 471 9999  
Fax: 64 4 471 2551  
E-mail: [ipu@parliament.govt.nz](mailto:ipu@parliament.govt.nz)  
Site: [www.parliament.govt.nz](http://www.parliament.govt.nz)

## Un système parlementaire unicaméral

Colonie britannique de peuplement, la Nouvelle-Zélande bénéficia dès le début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle d'un gouvernement autonome. Elle renforça son autonomie, notamment dans le domaine de la politique extérieure en devenant *Dominion* et membre du Commonwealth en 1907. La Nouvelle-Zélande est un Etat souverain indépendant depuis 1947. C'est une monarchie constitutionnelle et la Couronne britannique est représentée par un Gouverneur Général nommé par la Reine Elisabeth II pour cinq ans. Actuellement, il s'agit d'Anand Satyanand nommé le 23 août 2006.

Le pouvoir exécutif est détenu par un cabinet d'une vingtaine de ministres (actuellement 23), présidé par le Premier ministre. Le parlement se compose d'une chambre unique qui compte normalement 120 membres élus au suffrage universel direct à un tour pour 3 ans.

### Composition électorale:

- 70 membres élus directement dans leur circonscription, dont 7 Maoris (qui peuvent appartenir à n'importe quel parti) par les électeurs inscrits sur la liste maorie (les Maoris ont le choix d'être inscrit sur la liste maorie ou la liste générale ; une circonscription maorie englobe plusieurs circonscriptions de la liste générale).

- 50 membres élus à partir des listes de chaque parti, au niveau national.

Il y a actuellement 7 partis politiques représentés au Parlement.

### Système électoral :

Représentation Mixte Proportionnelle (MMP).

Les électeurs ont deux votes. Ils votent pour un candidat dans leur circonscription puis pour un parti.

**Gouverneur Général :**

[www.gg.govt.nz](http://www.gg.govt.nz)

- l'élection des 70 membres élus dans les circonscriptions se fait à la majorité simple.

- les 50 autres membres sont pris sur la liste de chaque parti ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au niveau national ou ayant un membre élu dans une circonscription, et viennent s'ajouter aux membres élus par circonscription de chacun de ces partis, pour qu'au final le parlement soit une représentation proportionnelle des résultats de ces partis au niveau national.

Il se peut toutefois qu'un ou plusieurs députés soient élus dans leur circonscription mais que leur parti ne recueille pas assez de voix au niveau national pour disposer d'un siège, et dans ce cas ces députés reçoivent chacun un sièges qui vient s'ajouter aux 120 habituels que compte le parlement. Ainsi aux dernières élections de novembre 2008, 122 députés ont été élus.

**Liens utiles:**

**Labour Party (centre gauche) :** <http://www.labour.org.nz/>

**National Party (centre droit) :** <http://www.national.org.nz/>

**Alliance (social-démocrate) :** <http://www.alliance.org.nz/>

**Act New Zealand (conservateur) :** <http://www.act.org.nz/>

**Green Party (Parti écologiste) :** <http://www.greens.org.nz/>

**New Zealand First (nationaliste) :** <http://www.nzfirst.org.nz/>

**United Future:** <http://www.united.org.nz/>

**Progressive (gauche) :** <http://www.progressive.org.nz>

**Population et société**

**Une population vieillissante en manque d'immigration qualifiée**

**Population :** 4 289 162 habitants (décembre 2008)  
<15 ans : 21 %  
15-64 ans : 66,5 %  
65 et + : 12,5 %

**Densité :** 15,6 habitants/km<sup>2</sup>

**Répartition :** 76% dans l'île du Nord, 24% dans l'île du Sud

**Capitale :** Wellington, 467 700 habitants au 30 juin 2008 dans l'agglomération, soit 10,9 % de la population totale (dont 192 800, soit 4,5 % pour la ville elle-même)

**Villes principales**

(avec l'agglomération, nombre d'habitants puis pourcentage de la population néo-zélandaise) :

Auckland : 1 313 200 h. – 30,6 %

Christchurch : 382 200 h. – 9 %

Hamilton : 197 300 h. – 3,4 %

Dunedin : 114 900 h. – 2,7 %

Le taux d'accroissement de la population a augmenté spectaculairement au lendemain du second conflit mondial. L'arrivée de réfugiés puis le *baby boom* accompagnés d'une forte immigration européenne sont la cause d'un taux soutenu jusqu'au début des années 1970. En trente ans, la population néo-zélandaise s'est accrue d'un million d'individus pour atteindre 4,289 millions d'habitants en 2008. Un des moteurs de l'accroissement actuel a été animé pendant les deux dernières décennies par l'immigration des populations des îles du Pacifique austral et des pays d'Asie orientale.

Actuellement, les trois-quarts des gens qui vivent en Nouvelle-Zélande dans 20 ans étant déjà nés, la migration joue un facteur clé dans l'évolution de la configuration de la population actuelle. Le départ en retraite de la génération du *baby boom* à partir de 2011 aura pour conséquence d'augmenter le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. La main-d'œuvre néo-zélandaise adoptera alors un profil plus âgé.

Ceci a récemment été confirmé par un rapport *The Workforce 2012 New Zealand*, selon lequel la productivité et la croissance économique seraient menacées par un vieillissement de la population. En effet, le marché du travail serait bientôt inondé par plus de 100 000 travailleurs âgés de plus de 55 ans. Lors des quatre prochaines années, de plus en plus de travailleurs qualifiés partant à la retraite, les employeurs se retrouveront alors sans les ressources nécessaires lorsque l'économie rebondira. Couplé avec un problème chronique de faible productivité et une pénurie de main d'œuvre, l'économie est donc handicapée par un taux de natalité en baisse ainsi qu'un manque d'immigration et un

départ des employés qualifiés vers l'Australie.

En effet, si la politique d'immigration a attiré dernièrement beaucoup de travailleurs qualifiés, la plupart de ces efforts permet simplement de remplacer ceux qui partent. De juillet 2007 à juillet 2008, plus de 80 000 personnes ont quitté la Nouvelle-Zélande de manière permanente, parmi eux la moitié se dirigeait vers l'Australie.

La Nouvelle-Zélande, de par son histoire et ses différentes politiques d'immigration, se constitue d'un éventail de communautés. En effet, environ 80 % des Néo-Zélandais sont d'origine européenne (majoritairement d'origine britannique ou irlandaise), plus de 15% sont Maoris, un peu plus de 6 % sont originaires des îles du Pacifique et également 6 % originaires d'Asie (le total dépasse 100 % car une même personne peut déclarer avoir plusieurs origines). Ces derniers sont les principaux bénéficiaires de l'immigration récente.

La faible densité de population de 15,6 habitants au km<sup>2</sup> masque une forte concentration de la population dans l'île du Nord où résident les trois quarts des Néo-Zélandais. Cette concentration est renforcée par un mouvement de la population du sud vers le nord et par l'immigration qui se porte en grande majorité sur la ville d'Auckland, celle-ci regroupant 33% de la population du pays.

Le taux d'urbanisation atteint 85% de la population. La proportion de Néo-Zélandais résidant dans des "main-urban areas", c'est à dire des villes de plus de 30 000 habitants, s'élève à 72,3%. En 2008, 17 agglomérations étaient considérées "main-urban areas". Auckland, Wellington et Christchurch dépassent 300 000 habitants et rassemblent 48% de la population. Auckland, qui est la capitale économique du pays, compte 1 313 200 résidents.

## Economie

### Une économie toujours dynamique malgré une année 2008 difficile

L'économie néo-zélandaise est fortement dépendante de ses exportations. L'Australie est toujours et de loin le principal client et fournisseur de la Nouvelle-Zélande, mais ces 25 dernières années ont vu un développement rapide des exportations vers l'Asie.

#### Principaux partenaires commerciaux de la Nouvelle-Zélande :

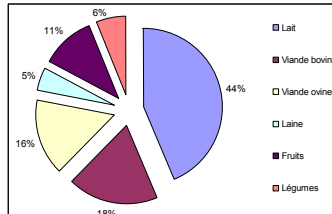
	2007		2008	
	Expo rts	Impo rts	Expo rts	Imp orts
Australie	3,32	3,93	3,98	3,98
Etats Unis	2,15	2,20	1,92	1,82
Chine	0,89	2,43	0,93	2,67
Japon	1,68	1,73	1,54	1,87
Singapour	0,28	0,89	0,37	0,98
Union européenne	2,62	3,23	2,53	3,32
Corée	0,65	0,6	0,60	0,51
Taiwan	0,37	0,37	0,32	0,46
<b>Echanges</b>				

D'après *Statistics NZ*, la France se classait, fin décembre 2007, au 16<sup>ème</sup> rang des partenaires commerciaux de la Nouvelle-Zélande. L'Australie conserve la 1<sup>ère</sup> place, suivie par les Etats-Unis et la Chine, le Royaume-Uni et l'Allemagne (6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>), l'Italie puis le Canada (13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup>). Les pays de l'APEC occupent les 5 premières places du classement, illustrant une intégration régionale croissante.

Profondément ancré dans la vie des Néo-Zélandais, le secteur agricole est au cœur de l'activité économique du pays. Parfois décrite comme « la plus grande ferme du monde », la Nouvelle-Zélande est connue pour sa productivité agricole. L'agriculture néo-zélandaise est essentiellement tournée vers l'élevage bovin (produits laitiers et viande) et ovin (viande et laine), secteur qui représente environ le tiers des exportations du pays et emploie 75 000 personnes environ. La surface agricole utile est de 15,4 millions d'hectares, soit 58% du territoire, dont 12 pour les pâtures et terres cultivables.

Source : Statistics New Zealand

**répartition du chiffre d'affaires du secteur agricole par type de production**



L'agriculture, l'horticulture, la sylviculture et la pêche, avec leurs industries de transformation, représentent plus des deux tiers des exportations et réalisent environ 7% du PIB néo-zélandais pour une contribution de près de 4 milliards d'euros. L'importance de la filière laitière et sa sensibilité aux fluctuations des cours mondiaux sont en partie responsables de cette évolution.

L'économie néo-zélandaise, ouverte et réformée, a aujourd'hui :

- **Une structure issue de la libéralisation des années 1980**
  - une importante proportion d'entreprises sous contrôle étranger (notamment plus de 90% du secteur bancaire)
  - une dépendance structurelle à l'égard de l'étranger en termes d'échanges commerciaux (l'économie du pays dépend à plus de 50% de ses échanges extérieurs, principalement avec l'Australie, l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Japon et la Chine)
  - la disparition du contrôle des prix, des salaires et des changes
  - une prudence budgétaire caractérisée par la maîtrise des dépenses et un équilibre « institutionnalisé »
- **Des indicateurs conjoncturels globalement satisfaisants**
  - un taux de chômage bas (3,6% en 2008) qui semble avoir atteint son minimum, puisque des tensions sont perceptibles sur le marché de l'emploi qualifié
  - une dette externe totale équivalente à 110% du PIB
- **Mais qui laissent apparaître certaines interrogations**
  - la croissance du PIB est tombée à 1,7% en 2007 et devrait rester quasi-nulle en 2008
  - la politique d'immigration a attiré beaucoup de travailleurs qualifiés mais les entrées ne font que compenser les départs
  - la politique restrictive de la Banque centrale, qui en dépit de baisses successives au second semestre 2008, n'en a pas moins, avec un chiffre de 5% porté le taux directeur à un des niveaux les plus élevés de tous les pays de l'OCDE
  - plus généralement, les coûts de production (hausse des salaires, des prix, des matières premières) pèsent sur les entreprises et ont des effets inflationnistes.
- **Certains indicateurs restent cependant au vert**
  - la demande extérieure adressée à la Nouvelle-Zélande resterait forte en dépit du ralentissement qui affecte les pays de la zone, car sa production et ses exportations restent peu sensibles aux variations (agroalimentaire notamment).
  - La tendance à la hausse de l'industrie touristique. Ce phénomène s'explique en partie par l'image de « pays vert » que véhicule la Nouvelle-Zélande et plus récemment par l'impact mondial du Seigneur des Anneaux. L'activité touristique représente 10% du PIB et emploie 10,3% de la population active. Les revenus touristiques ont représenté 52,2 milliards de dollars néo-zélandais (soit 27 milliards d'euros en 2007).

Concernant les IDE (Investissements Directs à l'Etrangers), ils tiennent une place importante dans l'économie néo-zélandaise. Depuis le désengagement progressif de l'Etat dans la plupart des secteurs d'activités, le marché intérieur s'est ouvert à la concurrence étrangère.

Les flux d'IDE entrants en Nouvelle-Zélande s'élevaient, pour l'année se terminant à mars 2008, à 4,2 milliards de dollars néo-zélandais (environ 2 milliards d'euros), soit un montant relativement stable par rapport aux années précédentes. L'année 2007 fait en effet figure d'exception avec 12,5 milliards de dollars néo-zélandais, augmentation principalement due à des rachats et investissements « domestiques ». La tendance observée jusqu'ici (IDE entrants supérieurs aux IDE sortants) a été contrebalancée par une augmentation des flux d'IDE sortants. Ils s'élevaient, pour l'année se terminant à mars 2008, à 4,5 milliards de dollars néo-zélandais, contre 2,2 milliards de dollars néo-zélandais l'année précédente.

## Mission économique

Les Missions économiques de Wellington et de Sydney ont réalisé un ouvrage de la collection «S'implanter en».



[Librairie du Commerce International - S'implanter en Australie & Nouvelle Zélande](#)

## Services proposés : Prestations – Publications

L'ensemble du réseau international des missions économiques est à votre disposition pour vous fournir le service personnalisé adapté à vos projets internationaux : sélection de contacts, tests sur l'offre, missions de prospection, études sur mesure...

<http://www.ubifrance.fr/contacts-commerciaux/prospection.asp>

Les missions économiques vous proposent aussi diverses publications :  
veilles sectorielles, guides-répertoires et d'implantation, fiches de synthèse, études, ainsi que notre lettre mensuelle [« Les nouvelles économiques d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Pacifique Sud »](#)

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique (adresser les demandes à [wellington@missioneco.org](mailto:wellington@missioneco.org)).

### Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Adresse :

Mission Économique

Adresse : 34-42 Manners Street - Level 12

PO BOX 11-148

WELLINGTON

NOUVELLE-ZÉLANDE

Rédigée par : Solène Passet

Revue par : Catherine Jarady

Version n°5 du 4/12/2008